



SOLIDAIRES UNITAIRES DEMOCRATIQUES

Sud LIMOGES
Rail



Mail : limoges.sud.rail@gmail.com Site : www.sudrail-limoges.fr Facebook : Sud-Rail Limoges

Communiqué de presse : Garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les transports publics : un impératif européen ignoré par la SNCF

Depuis plusieurs années, une législation européenne impose des dispositions spécifiques pour garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap (PSH) dans les transports publics, notamment dans le domaine ferroviaire. Ces mesures visent à permettre aux PSH de voyager de manière autonome et aisée, en recevant une assistance appropriée et en ayant accès à des informations pertinentes pour faciliter leurs déplacements.

Cependant, malgré ces obligations légales, la SNCF semble loin de fournir un service à la hauteur de ces normes. Entre les lois et la réalité sur le terrain, il y a un écart flagrant qui impacte directement les voyageurs, ainsi que les agents de la SNCF.

Le syndicat SUD-Rail dénonce cette situation inacceptable mais malheureusement explicable.

La politique de la direction, main dans la main avec les régions, consiste depuis des années à déshumaniser les gares en remplaçant les agents par des distributeurs automatiques de billets (DBR), ce qui entraîne entre autre un isolement des voyageurs sur les quais...

Lors de sa mise en œuvre en juin 2023, la SNCF a lancé plusieurs programmes destinés aux voyageurs, tels que le programme "Assist'enGare", qui couvre toutes les gares où le personnel est présent, ainsi que des directives spécifiques transmises aux agents du service commerciale train(ASCT) pour faciliter l'assistance pour les voyageurs en situation de handicap.

Malgré les remontées d'informations effectuées concernant les difficultés rencontrées dans l'aide aux PSH lors de la montée ou de la descente du train et la gestion de leurs bagages, la direction persiste dans une réponse rigide : "Si vous assistez un voyageur vous engagerez votre responsabilité individuelle, car cela ne correspond pas à la règle !" De plus, elle impose le standard à tous les cheminots : "Je n'effectue que les missions pour lesquelles je suis formé, habilité et commandé".

Le syndicat SUD-Rail défend fermement la posture adoptée par les ASCT sur le terrain et les soutient pleinement dans leur engagement à respecter la réglementation imposée par la SNCF. Leur dévouement à assurer le confort et la sécurité des voyageurs est exemplaire, et leur engagement envers ces principes mérite d'être reconnu et encouragé.

Le syndicat SUD-Rail condamne avec vigueur la réponse de la direction de la SNCF aux médias, qui a qualifié dernièrement de "caractère humainement discutable". Cette attitude dénote une insensibilité flagrante envers les défis rencontrés par les agents sur le terrain.

Le syndicat SUD-Rail appelle à un changement de mentalité au sein de la direction de la SNCF, afin que les agents ne soient plus systématiquement désignés comme responsables lors de conflits ou de situations litigieuses. Il est temps que l'entreprise reconnaisse et valorise le travail acharné de ses collaborateurs, et qu'elle assume pleinement ses responsabilités en matière de respect des normes et des droits des passagers.

Le syndicat SUD-Rail exprime tout son soutien à la voyageuse ayant vécu récemment une situation regrettable et appelle la SNCF à revoir rapidement son organisation, ses effectifs et ses missions pour être à la hauteur de ses ambitions et des exigences légales européennes.

Pour le syndicat SUD-Rail